

Fiche composition CSI EDSC PSL

[English version below]

Préambule

L'objet du CSI est d'évaluer l'avancement de la thèse et les conditions dans laquelle elle se déroule. Même si lors de la tenue du CSI de nouvelles idées et directions peuvent naturellement apparaître, ceci n'est pas l'objectif de la réunion. **Afin d'optimiser l'atteinte des objectifs du CSI, l'ED n'approuve pas plus de 3 membres dans le CSI.**

Composition du comité de suivi individuel

Rappel : **Les membres du CSI ne doivent pas faire partie de l'Unité de Recherche où se déroule la thèse et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêt avec le directeur de thèse** (les membres du CSI ne peuvent pas avoir publié ou avoir eu des projets avec la direction de thèse dans les 5 dernières années). Il est impératif qu'au moins l'un d'eux soit externe au DEC et possiblement à PSL. Le doctorant ou la doctorante doit être consulté·e sur la composition de son comité de suivi individuel (arrêté du 25 mai 2016).

Cette fiche déclaration doit être signée par la direction de thèse et déposée sur ADUM.

Au moins 2 membres (arrêté du 25 mai 2016)

Expert : un·e spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse : il ou elle doit avoir une expertise suffisante dans le domaine de la recherche du doctorant ou de la doctorante, pour être capable d'évaluer les travaux dans leur contexte.

Non-expert : un·e non spécialiste de la discipline ou du domaine de la thèse : il ou elle doit être extérieur·e au domaine de recherche du travail de la thèse.

L'étudiant·e en thèse devra avoir, chaque année avant la tenue du CSI, au moins un entretien avec le tuteur ou la tutrice qui lui aura été assigné par le comité pédagogique de l'ED en début de thèse. L'étudiant·e peut inviter son tuteur ou sa tutrice au CSI s'il ou elle le souhaite. Même si le tuteur ou la tutrice peut assister au CSI, il ou elle ne doit pas être déclaré·e en tant que membre CSI ni dans le formulaire, ni sur ADUM.

Preamble: The purpose of the CSI is to assess the progress of the thesis and the conditions in which it is being carried out. Although new ideas and directions may naturally emerge during the CSI, this is not the purpose of the meeting. **To optimize the achievement of the CSI's objectives, the ED approves no more than 3 members on the CSI.**

CSI Composition:

Reminder: **CSI members must not belong to the Research Institute where the thesis is being carried out and must not have any conflict of interest with the thesis supervisor** (members of the CSI must not have published any work or been involved in any projects with the thesis supervisor within the last five years). At least one member must be external to the DEC and possibly to PSL. The doctoral student must be consulted on the composition of their individual monitoring committee (decree of May 25, 2016).

This form must be signed by the thesis supervisor and submitted to ADUM.

At least 2 members (decree of May 25, 2016)

Experts: a member who is an expert in the discipline or related to the thesis field: he or she must have sufficient expertise in the doctoral student's field of research to be able to evaluate the work in its context.

Non-expert: a member who is not an expert in the discipline or field of the thesis: he or she must be outside the field of research covered by the thesis.

Each year before the CSI is held, doctoral students must have at least one meeting with the tutor assigned to them by the ED's teaching committee at the beginning of their thesis. Students may invite their tutor to the CSI if they wish. Although tutors may attend the CSI, they should not be listed as CSI members on the form or on ADUM.

Membre 1 : Spécialiste du domaine de la thèse	Prénom, Nom, Titre	
	Adresse e-mail	
	Unité de recherche, affiliation	
Membre 2 : Non-spécialiste externe au domaine de la thèse	Prénom, Nom, Titre	
	Adresse e-mail	
	Unité de recherche, affiliation	
Membre 3 (Optionnel)	Prénom, Nom, Titre	
	Adresse e-mail	
	Unité de recherche, affiliation	

Déclaration de non-conflit d'intérêt signée par le directeur/trice de thèse :

Nom/Prénom Directeur/trice de thèse	Nom/Prénom doctorant-e concerné-e par le CSI
Nom/Prénom Co-Directeur/trice de thèse	

Je confirme en tant que Directeur/trice de thèse que je n'ai pas de conflits d'intérêts avec les membres du CSI (ni lien personnel, ni lien professionnel : lien hiérarchique passé, collaboration en cours ou passée avec l'équipe).

Je confirme en tant que Co-Directeur/trice de thèse que je n'ai pas de conflits d'intérêts avec les membres du CSI (ni lien personnel, ni lien professionnel : lien hiérarchique passé, collaboration en cours ou passée avec l'équipe).

Fait à

Date

Signature directeur/trice de thèse

Fait à

Date

Signature Co-directeur/trice de thèse

